

France-Créteil: Insurance services

OJ S 119/2021 22/06/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Département du Val-de-Marne

Postal address: Direction des affaires juridiques et patrimoniales

Town: Créteil Cedex

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

Postal code: 94054

Country: France

Contact person: Monsieur le président du Conseil départemental du Val-de-Marne

E-mail: Sdm@valdemarne.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.valdemarne.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.maximilien.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=793748&orgAcronyme=a8z>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=793748&orgAcronyme=a8z>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <http://www.maximilien.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Prestation de services en assurances

Reference number: DAJEP-SJA-2021-01

II.1.2.

Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Prestation de services en assurances. Les éléments intangibles: les assureurs doivent obligatoirement répondre au minimum aux exigences suivantes:

- responsabilité civile (1re et 2e ligne): le contrat est régi sur la base des conditions générales, modèle disque jaune du 1.7.1987 ou modèle équivalent;
- dommages aux biens: le contrat est régi sur la base des conditions générales, modèle C1 ou modèle équivalent.

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

The contracting authority reserves the right to award contracts combining the following lots or groups of lots:

Néant.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Responsabilité générale et risques annexes (1re ligne)

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516000 Liability insurance services, 66518000 Insurance brokerage and agency services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

II.2.4. Description of the procurement

Responsabilité générale et risques annexes (1re ligne).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique définie en fonction des plus ou moins-values (y compris au titre des prestations de service) émises par rapport à la définition du besoin optimal découlant des pièces contractuelle / Weighting: 50

Quality criterion - Name: La libération de la dette de l'assuré et de l'assureur / Weighting: 3

Quality criterion - Name: Le délai de remise des contrats définitifs / Weighting: 2

Cost criterion - Name: Valeur financière constituée par le taux de prime unitaire (ou à défaut la prime forfaitaire) la pérennité des taux de primes / Weighting: 45

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/01/2022 End: 31/12/2028

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La durée du lot est la suivante: date d'effet au 1.1.2022 et un terme définitif le 31.12.2028 avec possibilité de résiliation annuelle, à l'échéance, par chacune des parties, moyennant un préavis de six mois. Masse salariale: 265 000 000 EUR.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Responsabilité générale et risques annexes (2e ligne)
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516000 Liability insurance services, 66518000 Insurance brokerage and agency services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

II.2.4. Description of the procurement

Responsabilité générale et risques annexes (2e ligne).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique définie en fonction des plus ou moins-values (y compris au titre des prestations de service) émises par rapport à la définition du besoin optimal découlant des pièces contractuelle / Weighting: 50

Quality criterion - Name: La libération de la dette de l'assuré et de l'assureur / Weighting: 3

Quality criterion - Name: Le délai de remise des contrats définitifs / Weighting: 2

Cost criterion - Name: Valeur financière constituée par le taux de prime unitaire (ou à défaut la prime forfaitaire) la pérennité des taux de primes / Weighting: 45

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/01/2022 End: 31/12/2028

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La durée du lot est la suivante: date d'effet au 1.1.2022 et un terme définitif le 31.12.2028 avec possibilité de résiliation annuelle, à l'échéance, par chacune des parties, moyennant un préavis de six mois. Masse salariale: 265 000 000 EUR.

II.2. Description

II.2.1. Title

Dommages aux biens et risques annexes
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services, 66518000 Insurance brokerage and agency services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR107 Val-de-Marne

II.2.4. Description of the procurement

Dommages aux biens et risques annexes.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique définie en fonction des plus ou moins-values (y compris au titre des prestations de service) émises par rapport à la définition du besoin optimal découlant des pièces contractuelle / Weighting: 50

Quality criterion - Name: La libération de la dette de l'assuré et de l'assureur / Weighting: 3

Quality criterion - Name: Le délai de remise des contrats définitifs / Weighting: 2

Cost criterion - Name: Valeur financière constituée par le taux de prime unitaire (ou à défaut la prime forfaitaire) la pérennité des taux de primes / Weighting: 45

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2022 End: 31/12/2028

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La durée du lot est la suivante: date d'effet au 1.1.2022 et un terme définitif le 31.12.2028 avec possibilité de résiliation annuelle, à l'échéance, par chacune des parties, moyennant un préavis de six mois. Surface: 1 106 868 m2.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles R. 2142-1 à R. 2142-14, R. 2142-19 à 27, R. 2143-3 à R. 2143-16 du code de la commande publique et les candidatures ne démontrant pas l'aptitude à exercer l'activité professionnelle ou ne présentant pas de garanties professionnelles, techniques, économique et financières. Pour permettre au pouvoir adjudicateur d'évaluer ses garanties techniques et financières ainsi que ses capacités professionnelles, le candidat individuel — ou les membres du groupement en cas de candidature groupée — produira:

- 1) une lettre de candidature (formulaire DC1);
- 2) une déclaration du candidat (formulaire DC2 — un formulaire pour chacun des membres du groupement en cas de candidature groupée).

Le candidat individuel ou chacun des membres du groupement fournira également, en annexe du DC2, les éléments demandés par le pouvoir adjudicateur dans le règlement de la consultation (section 5-a). Les DC1 et DC2 sont disponibles sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ils peuvent également être établis sur format libre. La réponse est électronique mais la signature n'est plus requise lors du dépôt, et sera demandée a posteriori à la seule entreprise retenue. Les candidats disposent toujours de la faculté de signer électroniquement leur offre au moment de son dépôt. Le Département accepte également en lieu et place des DC1 et DC2, le Document unique de marché européen (DUME), accompagnés des éléments demandés au règlement de consultation;

- 3) agréments pour les risques classifiés par branches d'assurance:

- a) pour les organismes d'assurance agréés en France par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'ACPR): fournir une copie des documents prouvant que l'assureur porteur de risque est titulaire des agréments des branches d'assurance nécessaires pour garantir les risques pour lesquels il répond (ou une attestation de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution)];

- b) pour les organismes intervenant en France dans le cadre du passeport européen (libre prestation de service ou libre établissement): fournir une copie de l'agrément obtenu auprès de l'ACPR (ou de la banque centrale du pays d'origine traduit en français) dans la branche d'assurance selon la nomenclature française, correspondant aux garanties à couvrir. À défaut fournir une attestation signée par l'autorité de contrôle compétente de leur état membre d'origine démontrant que l'agrément qui leur a été accordé leur permet de couvrir les risques pour lesquels ils répondent et validant ainsi les conditions de leur exploitation en LPS en France;

- 4) le(s) intermédiaire(s) éventuels justifieront:

- a) être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et être inscrit auprès de l'ORIAS, ou une déclaration prévue dans l'attestation sur l'honneur;

- b) le mandat de la compagnie d'assurance permettant de connaître l'étendue de ses pouvoirs et notamment celui de signer l'offre ou non pour le compte de la société d'assurance.

Conformément aux articles R. 2143-13 et R. 2143-14 du code de la commande publique, les soumissionnaires peuvent mettre à la disposition du pouvoir adjudicateur les documents de candidatures sur système électronique ou d'un espace de stockage numérique. Les soumissionnaires doivent indiquer toutes les informations nécessaires à la consultation de ces

supports, leurs accès doivent être gratuits et indiqués par le soumissionnaire. Les soumissionnaires veilleront à la mise à jour des documents stockés et restent responsables de leurs mises à jour.

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les prestations sont réservées aux sociétés et intermédiaires d'assurance ayant capacité à garantir les risques faisant l'objet de la présente consultation, y compris en «libre prestation de service».

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 28/07/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 31/12/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 29/07/2021 Local time: 00:00

Information about authorised persons and opening procedure: La date d'ouverture des offres est donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Un nouvel avis d'appel public à la concurrence relatif au même objet, serait susceptible d'être publié au cours du 2e trimestre 2028.

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Variantes: les candidats peuvent proposer, conformément aux articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du code de la commande publique, une offre comportant des variantes. Elles doivent être tarifées sur l'acte d'engagement ou sur une annexe. Elles peuvent s'inspirer du dossier de consultation en listant les réserves proposées. Le candidat peut également remettre un projet qui lui sera propre, et qu'il juge adapté aux besoins de la collectivité.

Le candidat peut remettre une variante libre sans avoir préalablement répondu à la solution de base. Des variantes suggérées sont demandées. Le candidat peut, à ses risques et périls, ne pas répondre à ces variantes. Les variantes libres peuvent porter sur la nature et les montants de garantie, les exclusions, les franchises, les prestations de service et la partie administrative. Elles ne doivent pas porter atteintes aux éléments intangibles définis au règlement de consultation. Unité monétaire: l'euro.

Modalités de remise des offres: les modalités de remise des offres sont spécifiées au règlement de la consultation et dans son annexe. La consultation des avis, le retrait des DCE et le dépôt des questions éventuelles ainsi que des offres par voie électronique sont obligatoires sur le site www.valdemarne.fr/marches-publics ou depuis le portail Maximilien (<http://www.maximilien.fr>), plate-forme des marchés publics franciliens ou depuis l'adresse internet des adresses complémentaires. La transmission des plis, obligatoire par voie électronique, s'effectue conformément aux articles R. 2132-1 à R. 2132-14 du code de la commande publique, sauf copie de sauvegarde (le cas échéant). Cette copie de sauvegarde devra parvenir par tous moyens permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception et d'en garantir la confidentialité. Pour son envoi postal: Conseil départemental du Val-de-Marne, direction des finances et des marchés, service des marchés, 94054, Créteil Cedex. Pour les dépôts sur place, contre récépissé (coursier, organisme spécialisé dans le transport express de plis et de colis), veuillez-vous présenter à l'adresse suivante: direction des finances et des marchés, service des marchés (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00), immeuble Thalès, bureau 156 (1er étage) au 25 rue Olof Palme à Créteil avant la date limite des remises des plis. Chaque pli portera la mention suivante: «Copie de sauvegarde — ne pas ouvrir. "Prestation de services en assurances", le numéro du lot ainsi que le nom de la société expéditrice». Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr> Les entreprises disposent également d'une hotline au: 176647408 pour l'assistance éventuelle au téléchargement. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Toutes les formes de groupement sont autorisées sans restriction particulière (coassurance, cocourtage, coagents, toute technique d'assurance ou de réassurance, lignes successives d'assurance...).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle, case postale 8630

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: Grefte.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

Internet address: <http://Melun.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Selon les dispositions des articles R. 421-1 et L. 551-1 et suivants du code de justice administrative.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle, case postale 8630

Town: Melun Cedex

Postal code: 77008

Country: France

E-mail: Grefte.ta-melun@juradm.fr

Telephone: +33 160566630

Fax: +33 160566610

Internet address: <http://Melun.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/06/2021